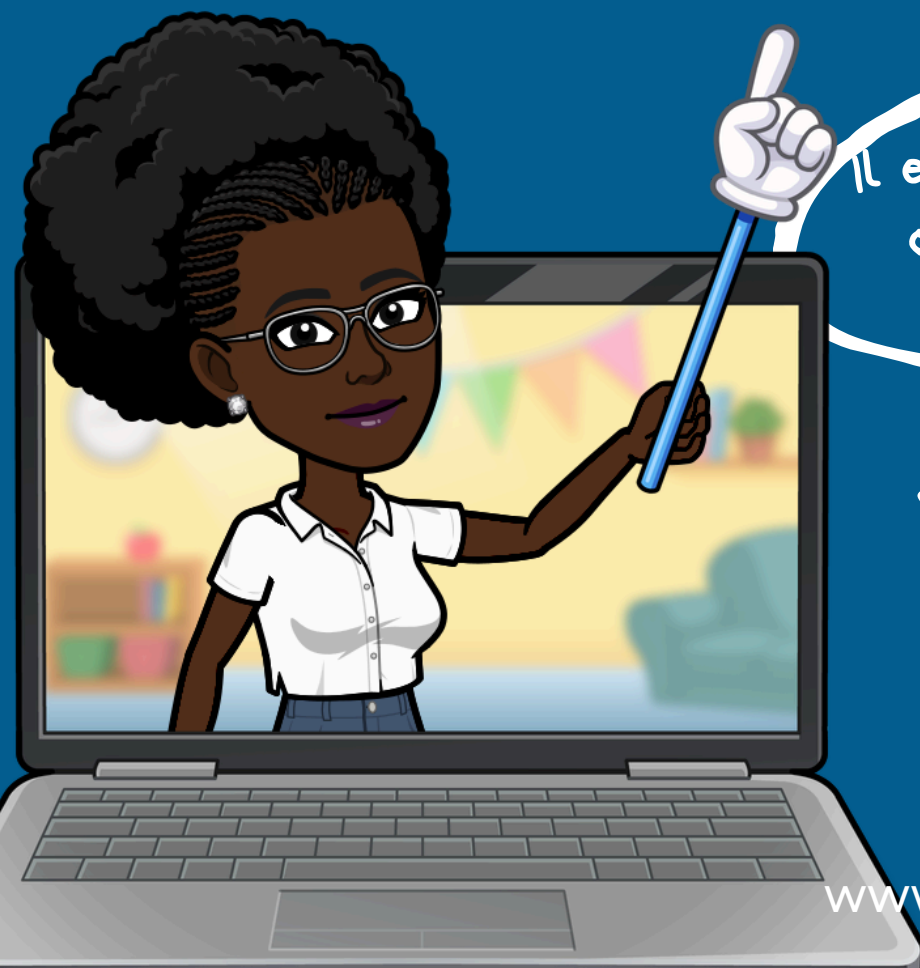




L'ESSENTIEL SUR LA NOTION DE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

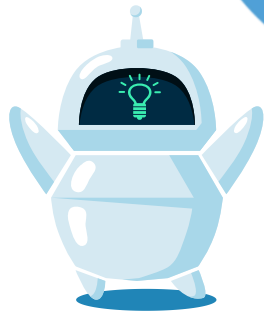
Pour faire court...

Le responsable de traitement, est la personne physique ou morale, publique ou privée, tout autre organisme ou association qui, seul ou conjointement avec d'autres, prend la décision de collecter et de traiter des données à caractère personnel et en détermine les finalités.



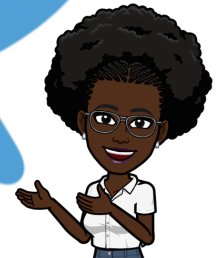
Il est important de retenir que la notion de responsable de traitement ne se décide pas discrétionnairement, l'analyse doit être effectuée in concreto et par traitement.





Mais Concrètement
Ndéo, comment faire
l'analyse?

Très bonne question
Crooki, concrètement
voici quelques
exemples!



Afin de déterminer le rôle de votre entité dans le cadre d'un traitement, la question clé à se poser est de déterminer qui, de vous ou des autres acteurs, détermine les finalités, c'est-à-dire les objectifs poursuivis, et les moyens du traitement. Pour savoir si votre entité pourrait être responsable du traitement, interrogez-vous notamment sur les points suivants :

1. Déterminez-vous les objectifs poursuivis par le traitement ?
2. Déterminez-vous la base légale du traitement (consentement, intérêt légitime etc.) ?
3. Décidez-vous des données devant être collectées et traitées ?
4. Décidez-vous des personnes physiques ou morales pouvant avoir accès aux données ?
5. Déterminez-vous la durée de conservation des données ?
6. Déterminez-vous qui sont les personnes concernées ?



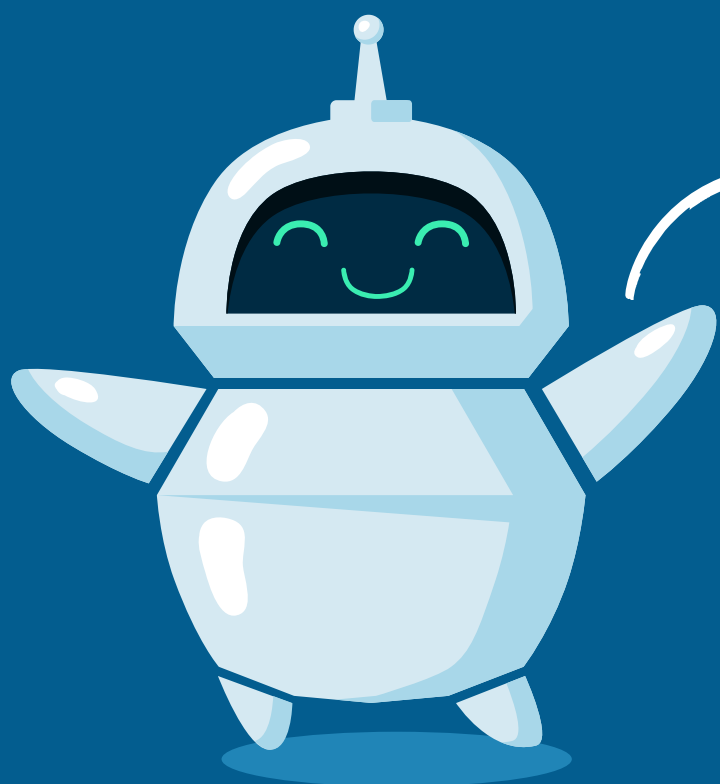
RESULTAT DES COURSES!

Si vous répondez par l'affirmative à l'ensembles des questions ci-dessus listées (liste non exhaustive).....



VOUS ÊTES RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Attention, il se peut que vous ne soyez pas seul à répondre par l'affirmative à toutes ces questions pour le même traitement. Dans ce cas, vous et la personne physique ou morale ayant à charge ces obligations êtes **RESPONSABLES CONJOINTS** de ce traitement.



Exactement !

merci crooki



Conclusion

La qualité de responsable de traitement est assortie de nombreuses obligations légales, d'où l'importance de bien procéder à la qualification juridiques des parties à un traitement.

Retrouvez le contenu de cette publication en wolof dans notre podcast E-Karangé disponible sur
TOUTES LES PLATEFORMES d'écoute !

